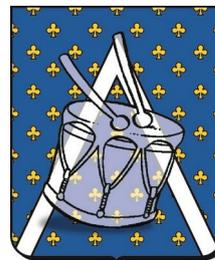


Le Tambour de Blesle



Bulletin municipal

Février 2023 / N°176

Infos municipales

Plan Local d'Urbanisme Intercommunautaire :

Dans le cadre de l'élaboration du PLUI, une enquête publique aura lieu du 20 février au 24 mars. Les permanences d'ouvertures et fermetures auront lieu à BRIOUDE et une permanence sera assurée dans chaque commune. Celle de Blesle aura lieu le samedi 18 mars de 9h à 12h. Les dossiers sont consultables en Mairie aux heures d'ouverture ou un registre sera à votre disposition et les remarques peuvent aussi être déposées sur un registre dématérialisé sur le site : <https://www.registre-dematerialise.fr/4439>

Les permanences auront lieu

Le B-Bus : mercredi 22 février 2023 de 9 h à 12 h, Place du Vallat.

La DGFIP : mercredi 22 février 2023 de 9 h à 12 h, salle du premier étage de la mairie.



Christiane Saint-Léger Originaire de la Somme, dès sa première visite, Christiane était tombée amoureuse de Blesle. Avant même de connaître Bernard. Elle se sentait bien dans cette vallée, près de la Voireuze, protégée par les montagnes avoisinantes. Alors, très vite après leur

mariage, ils sont venus s'y installer.

Elle avait eu une jeunesse difficile, élevant seule ses trois enfants. Elle avait fait face, sans résignation, avec bonne humeur et gouaille. Elle pensait en avoir fini avec les problèmes et s'est alors investie dans la vie locale : Apéros Musique, tir à l'arc. Mais, trop vite, les soucis de santé l'on rattrapée. Ne pouvant plus donner autant, mais s'étant fait de nombreux amis de tous âges, elle faisait face, continuant de soutenir, conseiller, consoler. Une Mamy universelle, à la bonne humeur fédératrice et toujours pleine d'empathie. Sa fenêtre est devenue son observatoire de la nature qu'elle aimait tant et où elle pouvait de moins en moins se promener. Mais la nature venait à elle : chevreuils, biches, cerfs, loutre, blaireau, hermine, héron, bergeronnettes, cincle plongeur, martin-pêcheur, la liste est longue de ceux qui sont venus la saluer et qu'elle prenait en photo.

Et tous ces promeneurs qu'elle savait accueillir avec un mot gentil, une petite blague et à qui elle montrait les merveilles que, quelquefois, ils auraient ignoré. Elle aimait recevoir, sans façon, devant la maison où à l'intérieur, les apéros et tablées festives ne comptent plus.

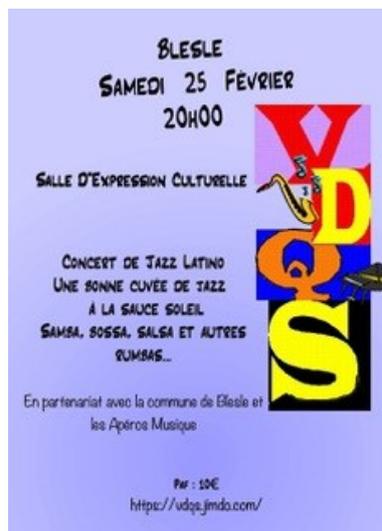
Une infection pulmonaire a eu raison de sa détermination et de sa résilience, privant trop tôt son mari, ses enfants et petits-enfants et sa nombreuse famille de cœur de son affection bienveillante.

Nous leur transmettons toutes nos condoléances.

ADRESSAGE

L'adressage communal est presque terminé, il nous manque encore quelques noms de rues dans certains villages, ensuite nous laisserons les services de la poste attribuer les numéros qui seront établis suivant le système métrique qui est celui recommandé par les services de secours, pour l'installation de la fibre et d'autres usages. Votre numéro va donc correspondre à la distance entre un point « 0 » qui détermine le départ de la rue et votre domicile d'où certains numéros élevés. La commune prendra en charge la fabrication des plaques et des numéros que nous vous distribuerons. Actuellement la réalisation de l'adressage est en cours à la Bessière et au Bucheron. Les nouvelles plaques de rues sont posées et nous allons distribuer les numéros directement auprès des habitants ou dans les boîtes aux lettres.

SAISON CULTURELLE



VDQS ce sont des copains qui se connaissent depuis plus de 30 ans et qui ont une passion commune la musique et surtout la musique de jazz. Nous sommes tous des musiciens amateurs.

On a choisi ce nom il y a longtemps parce que nous aimons bien boire un petit coup ensemble, en particulier du vin rouge, mais toujours avec modération. Pour en savoir plus, allez sur le site* <https://vdqs.jimdo.com/>

La troupe **VDQS** propose un concert organisé avec la municipalité, en association avec les apéros musique de Blesle le Samedi 25 Février à 20H au centre d'expression culturelle de Blesle.

Tarif : 10 euros

Réservations à la mairie de Blesle au 04-71-76-20-75

Le Tambour de Blesle

ECOLE PRIMAIRE



Depuis le 17 novembre, tous les jeudis après-midi, les élèves de l'école ont appris à danser des danses traditionnelles (le bateau, la tresse, le brise-pieds, le rat, la farandole, le cercle circassien...) avec Laurent Machabert. Ils ont ensuite invité leurs parents et leur famille à un bal au centre d'expression culturelle de Blesle, le vendredi 20 janvier pour leur montrer les danses mais aussi pour danser avec eux. Ils étaient accompagnés par Laurent, les maîtresses, Lucie, Caroline, les musiciens du CDMMDT 43 et Georges, le chorégraphe. Les enfants et les adultes ont passé une bonne soirée très conviviale.

Article rédigé par les élèves de la classe des CP-CE1-CE2 de l'école de Blesle.

ASSOCIATION BLESLE DEVELOPPEMENT



Date des prochains marchés

AVRIL - Vendredi 14

MAI - Vendredi 12

JUIN - Vendredi 2 / 9 / 16 / 23 / 30

JUILLET - Vendredi 7 / 14 / 21 / 28

AOUT - Vendredi 4 / 11 / 18 / 25

SEPTEMBRE - Vendredi 1 / 8 / 15 / 22 / 29

OCTOBRE - Vendredi 6 / 13 / 20 / 27

NOVEMBRE - Vendredi 3 et Samedi 11 Foire de la Saint-Martin

DECEMBRE - Samedi 9 et dimanche 10 Marché de Noël.

Les marchés auront lieu dès 17 h place du Vallat.

PERMANENCES

ADMR : Bureau d'Espalem au dessus de la mairie ouvert du lundi au jeudi (8h à 16h30), port du masque obligatoire, secrétariat joignable tous les jours de 8h à 12h au: 07.67.05.07.88 **Service social**, vendredi (9h30 à 12h), Château des Mercœur. **CCAS** : Le 1^{er} et 3^{ème} mercredi du mois de 18h à 19h, Château des Mercœur. **Bibliothèque municipale** : vendredi (15h à 17h), Château des Mercœur. **La Poste** : du mardi au vendredi de 13h15 à 16h15.

Ramassage des ordures ménagères : lundi. **Collecte des déchets recyclables** : un mardi sur deux (semaine paire).

Horaires des messes : Samedi 4 Février à 18h, Dimanche 12 Février à 10h30, Samedi 18 Février à 18h et Samedi 4 mars à 18h. Les messes auront lieu à la maison paroissiale de Blesle.

AAPPMA PECHEURS DU CANTON DE BLESLE

Les titulaires d'une carte de pêche de l'AAPPMA de Blesle sont invités à venir manger les tripes au relais de l'impérial à Lorlanges le Dimanche 5 mars à 9H. Les personnes souhaitant participer à ce repas doivent s'inscrire en contactant M. Legrand Christian au 06 76 72 91 84 ou M. Legrand Rodrigue au 06 38 09 11 52 avant le mercredi 22 février

NAVETTE SNCF

MOBILITÉ EN AUVERGNE



À PARTIR DU 1^{er} JANVIER 2023

Les cars TER deviennent Cars Région

Un nouveau car pour les trajets Blesle-Massiac du lundi au vendredi

Depuis le 1er janvier, dans le cadre de la reprise de gestion de la ligne TER Arvant-Massiac/Blesle-Saint-Flour, la Région Auvergne-Rhône-Alpes a mis en place un car faisant les navettes entre la Place St Pierre à Blesle et la gare à Massiac.

Il y a 4 départs de Blesle vers Massiac par jour du lundi au vendredi aux horaires suivants : 6h30 – 11h15 – 14h30 et 18h30 ; ainsi que 4 départs de Massiac vers Blesle à 11h55 – 14h10 – 18h et 19h00.

Le prix du ticket pour un trajet est de 1,50 €. Il est possible d'acheter les tickets par carnet de 10 ou de se procurer un abonnement mensuel à 25 €. Tickets et abonnements sont en vente sur [oura.com](https://www.oura.com) ou dans l'agence de voyage Seyt à St Flour.

Vous pourrez retrouver toutes ces informations détaillées sur le site internet www.laregionvoustransporte.fr ou par téléphone au 04.26.73.33.60 ou au 04.71.60.01.75.

INCIVILITES



Après une période d'amélioration, nous constatons une recrudescence de la présence de déjections canines dans les lieux publics dû à un petit nombre de propriétaires indécents. Il y a à votre disposition dans les rue de Blesle des sacs permettant de mettre ces déjections avant de les jeter dans une poubelle.

Nous demandons à chacun de bien vouloir faire l'effort nécessaire afin de respecter le village et ses habitants et nous rappelons qu'il

est strictement interdit de nourrir les animaux sur la voie publique, que ce soit pigeons ou chats

A bon entendre ..., merci

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Contact : tambourdeblesle@orange.fr

Mairie : 04.71.76.20.75

mairie.de.blesle@wanadoo.fr / www.blesle.fr

Heures d'ouverture du mardi au samedi de 10h à 12h, le lundi de 14h à 16h.

Médecins : Dr Barbary : 04.71.76.23.14

Pharmacie : 04.71.76.22.20 Pompiers : 18 ou 112

Cabinets d'infirmières : De la Frégonnière/Planche : 04.71.20.16.35,

Gaillard/Dechevre : 04.71.23.03.22

Gendarmerie : 04.71.76.21.19 Samu : 15

La Poste : 04.71.76.97.60 (Centre de tri d'Arvant)

Office de Tourisme : 04.71.74.02.76